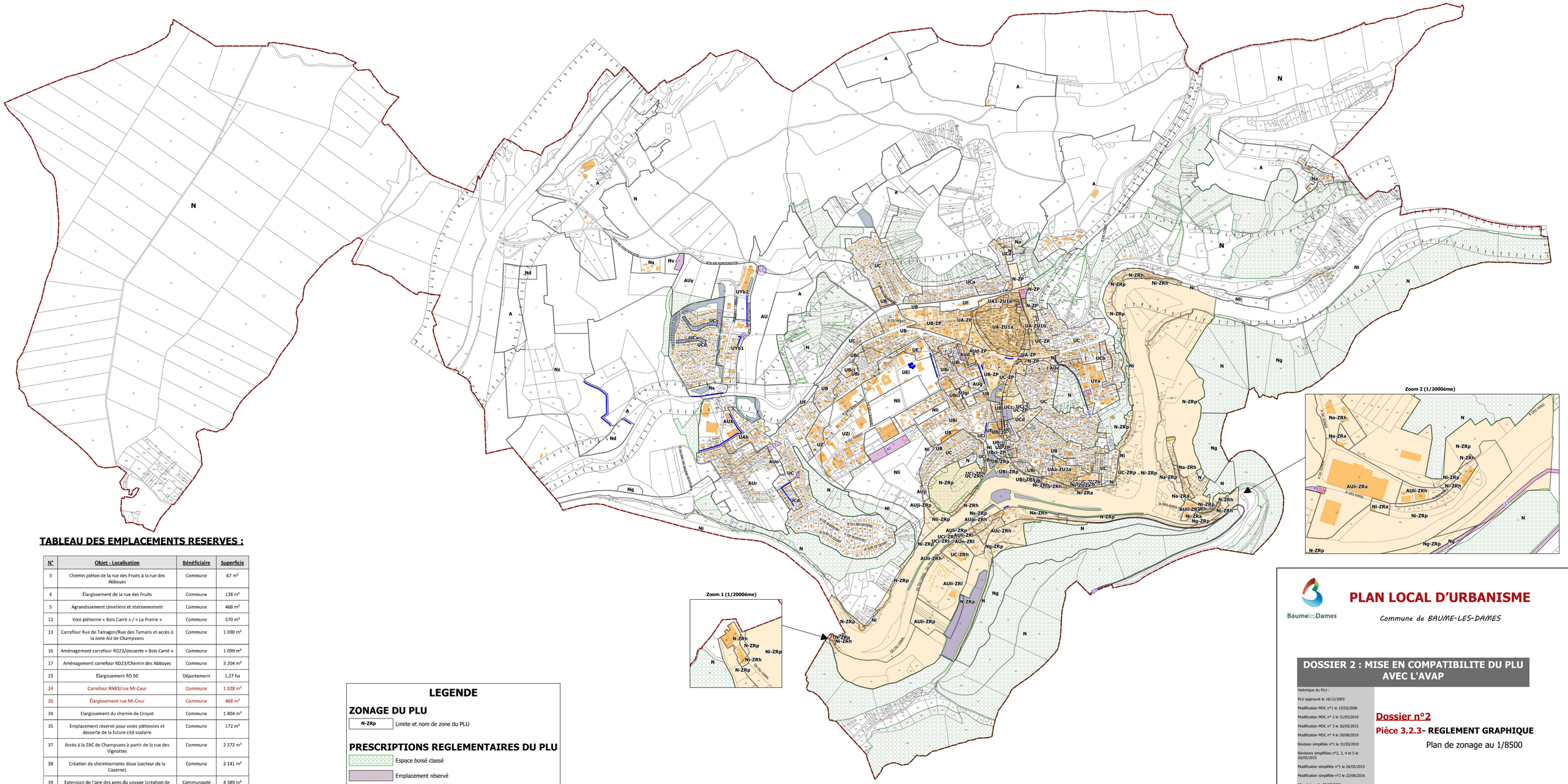

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES :

N°	Objet - Localisation	Bénéficiaire	Superficie
3	Chemin piéton de la rue des Fruits à la rue des Abbayes	Commune	67 m²
4	Élargissement de la rue des Fruits	Commune	138 m²
5	Agrandissement cimetière et stationnement	Commune	468 m²
12	Voie piétonne « Bois Carré » / « La Prairie »	Commune	570 m²
13	Carrefour Rue de Tarragon/Rue des Tamaris et accès à la zone AU de Champvans	Commune	1 090 m²
16	Aménagement carrefour RD23/desserte « Bois Carré »	Commune	1 099 m²
17	Aménagement carrefour RD23/Chemin des Abbayes	Commune	3 204 m²
23	Élargissement RD 50	Département	1,27 ha
24	Carrefour RN83/rue Mi-Cour	Commune	1 028 m²
26	Élargissement rue Mi-Cour	Commune	468 m²
34	Elargissement du chemin de Croyot	Commune	1 804 m²
35	Emplacement réservé pour voies piétonnes et desserte de la future cité scolaire	Commune	172 m²
37	Accès à la ZAC de Champvans à partir de la rue des Vignottes	Commune	2 272 m²
38	Création de cheminements doux (secteur de la Caserne)	Commune	2 141 m²
39	Extension de l'aire des gens du voyage (création de terrains familiaux)	Communauté de Communes	4 389 m²
40	Extension des espaces de loisirs au sud de la Ville	Commune	15 813 m²
41	Renouvellement urbain rue de « Derrière les Murs »	Commune	3 903 m²
43	Passage entre la place de l'Abbaye et la rue du Levrault	Commune	18 m²
44	Prolongement vers l'est de l'Avenue des Docteurs Butterlin	Commune	414 m²
45	Création d'une voie nouvelle et d'un carrefour giratoire Rue de l'Industrie	Commune	1 464 m²
46	Création d'une liaison viaire entre la rue des Myosotis et la rue des Glycines	Commune	661 m²
47	Rue du Château Gaillard, accès au réservoir d'eau (1 m d'emprise)	Commune	70 m²
48	Voie de bouclage entre la rue de la Croisière et le chemin du Polet	Commune	308 m²
49	Activités touristiques et muséographiques sur le site historique des pipes Ropp	Commune	248 m²

LEGENDE

ZONAGE DU PLU

N-ZRp — Limite et nom de zone du PLU

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES DU PLU

Espace boisé classé

Emplacement réservé

Eléments végétaux identifiés par le PLU

Plantations à réaliser

Plantations à réaliser

INFORMATIONS

Périmètre de l'AVAP

Zone de bruit des infrastructures de transport (arrêté du 08/06/2011)

N

0 — 500 — 1 000 — 1 500 — 2 000 m

BaumeLesDames

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de BAUME-LES-DAMES

DOSSIER 2 : MISE EN COMPATIBILITE DU PLU AVEC L'AVAP

Historique du PLU :

PLU approuvé le 16/12/2003

Modification MDC n°1 le 15/03/2006

Modification MDC n° 2 le 31/03/2010

Modification MDC n° 3 le 26/05/2015

Modification MDC n° 4 le 29/08/2019

Révision simplifiée n°1 le 31/03/2010

Révisions simplifiées n°2, 3, 4 et 5 le 26/05/2015

Modification simplifiée n°1 le 26/05/2015

Modification simplifiée n°2 le 22/06/2016

Mise à jour du 08/07/2021

Mise en compatibilité avec l'AVAP du .....

DATE

VISA

Dossier n°2

Pièce 3.2.3- REGLEMENT GRAPHIQUE

Plan de zonage au 1/8500

Document d'approbation

Ind. B

DORGAT

Votre acteur territorial